

# DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT DE LA RELIGION CATHOLIQUE À L'ÉCOLE

**Le Directeur du Service diocésain  
de l'Enseignement et de la Catéchèse**

aux

Enseignants de religion catholique  
des collèges et lycées publics d'Alsace

Strasbourg, le jeudi 6 janvier 2011

**Références :**  
AP/JM/11-01

**Objet : Session de formation des professeurs de religion de l'enseignement public en Alsace**

**Affaire suivie par :**  
Joëlle MEUNIER  
Tél. : 03 88 21 11 86

Cher(e) collègue,

Nous vous invitons à la prochaine session de formation provinciale qui aura pour thème :

**« L'art comme chemin de foi »**

avec Geneviève Rehlinger,  
directrice de l'enseignement religieux dans le diocèse de Metz

Elle se tiendra :

du **lundi 7 février à 11 h** au **mercredi 9 février 2011 à 14 h**

à la **Maison d'accueil de la Providence**  
**37 rue Maurice Coindreau**  
**88330 PORTIEUX**  
03 29 81 20 50

**P.J. :**  
1 talon d'inscription  
électronique  
1 programme

Toute la documentation vous est jointe.

Dans l'attente de recevoir votre inscription selon les modalités ci-après, veuillez agréer, cher(e) collègue, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Directeur du Service diocésain  
de l'Enseignement et de la Catéchèse,



André PACHOD

.../...

## INFORMATIONS PRATIQUES

- Veuillez vous inscrire impérativement **avant le mardi 18 janvier 2011**, délai de rigueur, en renvoyant votre talon-réponse, ci-joint, par voie électronique à [joelle.meunier@ere-oca.com](mailto:joelle.meunier@ere-oca.com) et en adressant votre règlement, par voie postale, au S.D.E.C. à l'attention de **Joëlle Meunier** (sans règlement de votre part, votre inscription ne pourra être prise en compte).
- Au-delà de cette date, l'obtention de la décharge de cours ne pourra plus être possible.
- Nous transmettrons la liste des participants au Rectorat. Celui-ci vous fera parvenir votre ordre de mission par l'intermédiaire de vos établissements.
- Nous vous rappelons qu'avec cet ordre de mission, vous êtes tenus de participer à **la totalité de ces 3 journées et dans l'intégralité des horaires**.
- Comme pour les formations précédentes, l'Archevêché de Strasbourg prend en charge une partie de vos frais de séjour.

Restant à votre disposition pour toute information, nous vous prions d'agréer nos meilleures salutations.

Joëlle Meunier,

Secrétaire du Service Diocésain  
de l'Enseignement et de la Catéchèse 2<sup>nd</sup> degré